

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 1^{er} octobre 2015

Le 1^{er} octobre 2015, le Conseil municipal s'est réuni.

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNAÇÃO, Lydia FERKI, Céline HELVERT, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLÈRE, Sébastien LAMOUREUX, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE, Laurence SARRAT et David TOULOU.

Absents / excusés : Mme/MM Cécile CANDESSOUSSENS

Secrétaire de séance : M. Sébastien LAMOUREUX

* * *

➤ Validation du compte rendu de séance du 27 août 2015 :

Validé à l'unanimité des membres présents.

➤ Délibération n° 2015-15 : Aliénation et création du nouveau tracé du chemin Sarramagna.

Votée à l'unanimité des membres présents.

➤ Délibération n° 2015-16 : Renforcement du réseau basse tension chemin Mariette, prise en charge communale des frais de gestion représentant 5% du montant HT

Votée à l'unanimité des membres présents

➤ Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Présentation du document par M. BOIRON Cyrille.

Document de 96 pages :

- 1 partie juridique (risques encourus par la Commune en ce qui concerne Cescau le seul risque étant sismique)
- 1 partie sur les bâtiments publics accueillant du public.
- 1 partie sur « poste de commandement » en cas de crise (rôle de chacun en cas d'accident, poste établi en Mairie)

Le PCS sera envoyé à la CCLO pour avis et validation.

➤ Bilan de la rentrée scolaire 2015

M. LAMOUREUX a fait un bilan de la rentrée du RPI.

Effectifs : 96 enfants. Activités périscolaires légèrement aménagées pour améliorer l'offre.

Les intervenants extérieurs sont « Les jardins de musique » et l'association EPKP d'Arthez de Béarn.

Une réflexion est menée pour essayer de créer une classe d'accueil des 2/3 ans.

➤ Questions diverses

- Enquête sur les durées d'allumage de l'éclairage public : le Conseil Municipal doit répondre à cette enquête menée par la CCLO en vue d'une optimisation énergétique de l'éclairage public.
- Mur du cimetière : la commission se réunira pour étudier la situation. L'état du mur n'est pas satisfaisant.
- Présentation de la convention qui sera signée entre la Commission Syndicale COUPEÛ et l'association des chasseurs définissant les conditions d'utilisation et de location du local de chasse.
- Point sur les travaux du groupe scolaire : Le maçon a 15 jours de retard, l'architecte lui a demandé de respecter les délais. Le retard est dû aux erreurs de l'entreprise de terrassement. Les travaux suivent leur cours.
- Présentation de l'avancement de la création du site internet. Le site est bien avancé, M. LABORDE répond à toutes les sollicitations.
- Réunion PLU organisée le vendredi 9 octobre 2015 à 18h30 à Viellenave d'Arthez.
- Réunion de la Commission « Bâtiments communaux » programmée le 16 octobre à 20h30.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 24h00 *
